



## DOCUMENT DE TRAVAIL

### Conseil d'administration

Mardi 26 mai 2020 / 14h  
(Visioconférence ZOOM)

---

## I. APPROBATION DU RELEVÉ DE DECISIONS DU CA DU 20 JANVIER 2020

➤ *Annexe 1 : relevé de décisions du CA en date du 20 janvier 2020*

Le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire a été signé par le Président et la Secrétaire de l'association. Il est disponible dans l'espace adhérent du site internet, dans la rubrique « Vie de l'association ».

## II. POINT SUR LA SITUATION ACTUELLE

### A) ELECTIONS MUNICIPALES 2020

L'Association régionale des cités-jardins d'Île-de-France compte 11 communes adhérentes. Suite au premier tour des élections municipales, le dimanche 15 mars 2020, 5 communes adhérentes ont eu leur conseil municipal élu :

- Epinay-sur-Seine : Hervé Chevreau (DVD) a été réélu avec 67,28% des voix
- Gennevilliers : Patrice Leclerc (Union de la gauche) a été réélu avec 58,41% des voix
- Livry-Gargan : Pierre-Yves Martin (DVD) a été réélu avec 61,12% des voix
- Le Pré Saint-Gervais : Laurent Baron (PS) a été réélu avec 50,19% des voix
- Stains : Azzédine Taïbi (PCF) a été réélu avec 57,89% des voix

4 communes adhérentes sont en attente d'un second tour :

- Argenteuil :
  - Liste de Georges Mothron, maire sortant (Union de la droite) : 35,17%
  - Liste de Philippe Doucet (DVG) : 29,79%
  - Liste d'Omar Slaouti (DVG) : 11,52%
- Champigny-sur-Marne
  - Liste de Laurent Jeanne (DVD) : 39,76%
  - Liste de Christian Fautré, maire sortant (Union de la gauche) : 34,91%
  - Liste de Mamadou Dy (DVG) : 10,39%
- Dugny
  - Liste de Quentin Gessel (DVD) : 24,42%
  - Liste de Frédéric Nicolas (DVD) : 24,34%

- Liste d'André Veyssière, maire sortant (LR) : 22,89%
- Liste de Faouzy Guellil (DVG) : 22,82%
- Suresnes
  - Liste de Guillaume Boudy (Union de la droite) : 39,07%
  - Liste de Xavier Iacovelli (LREM) : 26,84%
  - Liste de Yohann Corvis (DVD) : 15,75%

## **B) CONTEXTE ACTUEL**

Depuis le mardi 17 mars 2020, le siège social de l'association, le local « Mémoires de cité-jardin » à Stains est fermé. La salariée de l'association est en télétravail depuis son domicile. Elle est joignable par mail et sur le portable professionnel de l'association.

Toutes les activités et événements prévus ont été annulés. Il s'agit notamment de visites de la cité-jardin de Stains, de la reprise des ateliers ruches et du début des ateliers « nature en ville » du projet Contrat de ville 2020.

Suite au report du Conseil d'administration prévu le 22 avril 2020, le Bureau de l'association s'est réuni en visioconférence, le 23 avril 2020 afin de traiter des affaires urgentes.

Durant le confinement, la salariée a travaillé au report d'événements comme le Printemps des cités-jardins et l'organisation d'événements futurs comme le colloque sur les cités-jardins prévu pour juin 2021. L'envoi des pièces comptables et le suivi financier a également été assuré grâce aux accès en ligne à la banque. Le confinement a également été l'occasion de développer les actions de communication de l'association, notamment sur les réseaux sociaux. Une page sur le site internet de l'association a été créée recensant les ressources numériques en lien avec les cités-jardins disponibles (expositions en ligne, podcast, conférences, jeux pour les enfants...).

## **C) MISE EN PLACE D'UN PROTOCOLE SANITAIRE**

Afin de favoriser la réouverture progressive au public de l'Association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France, ainsi que la reprise des actions culturelles et artistiques, un protocole sanitaire est soumis aux administrateurs de l'association.

Ce protocole concerne le statut de la salariée, l'ouverture au public du local « Mémoires de cité-jardin », la reprise d'activités principalement en extérieur. Ce protocole devra être adapté en cas d'évolution de la situation.

➤ *Annexe : protocole de réouverture progressive*

**➔ Le Conseil d'administration est invité à se positionner sur ce document et les mesures proposées**

## **D) REPRISE DES ACTIONS LOCALES**

Il est proposé de reprendre certaines activités de l'association dans la mesure du possible, à partir de la mi-juin :

- Reprise des visites de la cité-jardin de Stains en petit groupe 9 personnes maximum, sur demande des partenaires. Exemple : visite pour les agents hospitaliers, pour les agents municipaux ou à destination des structures stanoises demandeuses
- Reprise des ateliers d'initiation à l'apiculture au rucher de la cité-jardin. Proposition : 8 personnes maximum, nettoyage des vareuses avec de la vapeur à haute pression après les ateliers (à budgéter)

**→ Les administrateurs sont invités à se positionner sur ce programme de reprise d'activités à partir de la mi-juin.**

Dans le cadre du « contrat de ville », l'association avait obtenu un financement afin de mener un projet autour de la nature en ville, dans la cité-jardin de Stains. Il s'agissait d'ateliers artistiques ou sur le bien-être en lien dans le quartier de la cité-jardins de Stains, avec des prestataires extérieurs. Des groupes devaient être constitués par les structures stanoises (maisons de quartier, CCAS, centres de loisirs...). Actuellement aucune date d'atelier n'a pu être programmée.

L'Association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France réalisait un projet d'échange épistolaire avec 4 classes d'écoles situées dans les cités-jardins de Suresnes, Champigny-sur-Marne et Stains. Ce projet qui devait aboutir à une rencontre des élèves des classes concernées a été arrêté par la fermeture des écoles en raison du covid-19. L'équipe de médiation du MUS-Suresnes, le service des archives de Champigny-sur-Marne et l'animatrice-coordinatrice de l'association réfléchissent à un moyen de conclure le projet pour l'année scolaire en cours.

### **III. PRINTEMPS DES CITES-JARDINS 2020 ET 2021**

#### **A) PRINTEMPS DES CITES-JARDINS 2020**

La 9<sup>ème</sup> édition du Printemps des cités-jardins devait se tenir du 30 mai au 14 juin 2020. Une vingtaine d'initiatives étaient prévues, portées par une quinzaine de structures. La programmation était en cours d'achèvement à l'annonce du confinement, le lundi 16 mars 2020.

Suite au sondage effectué auprès des administrateurs et des structures participantes, le Bureau a pris la décision de reporter la 9<sup>ème</sup> édition du 3 au 18 octobre 2020. Ces dates coïncident également avec les Journées nationales de l'architecture, le 17 et 18 octobre 2020.

**Les éléments d'organisation suivants sont soumis au Conseil d'administration :**

- Nom de l'édition
  - Le Printemps des cités-jardins
  - Le Printemps « bis » des cités-jardins
  - Le Printemps des cités-jardins en automne
  - L'Automne des cités-jardins

Pour le CDT93, bien que la mention « Printemps des cités-jardins » soit l'identité de l'événement, celle-ci n'est pas forcément pertinente en octobre. Un titre évoquant l'automne semblerait mieux se prêter à l'édition particulière de cette année et ainsi dévoiler son côté "adaptation". « L'Automne des cités-jardins » ou toute proposition faisait référence à l'automne, période durant laquelle se déroulera cette édition, semble plus pertinente.

- Plan de communication : il est proposé de renoncer à la brochure papier pour une communication exclusivement numérique sur les réseaux sociaux, les sites internet des structures participantes et les newsletters notamment celle d'ExploreParis.

En revanche, l'impression de l'affiche pourrait être maintenue pour permettre une présence visuelle dans l'espace public.

**➔ Les administrateurs sont invités à se positionner sur ces éléments.**

## **B) PRINTEMPS DES CITES-JARDINS 2021**

L'édition 2021 du Printemps des cités-jardins sera les 10 ans de l'événement. Afin que cet événement soit intégré dans les plaquettes culturelles des villes, il est proposé aux administrateurs d'arrêter d'ores et déjà les dates et la thématique de l'événement.

- Dates proposées : du 5 au 20 juin 2021
- Thématique : « Des cités-jardins pour le XXIème siècle » (titre du colloque)

Cette édition serait précédée par les deux journées du colloque international, les 3 et 4 juin 2021.

**➔ Les administrateurs sont invités à se positionner sur ces éléments.**

## **IV. ORGANISATION D'UN COLLOQUE EN 2021**

Suite à la décision favorable du conseil d'administration de travailler à l'organisation d'un colloque en 2021, un groupe de travail a été constitué réunissant les instituts d'enseignement supérieurs adhérents (l'IREST – Panthéon Sorbonne 1, l'Ecole nationale supérieure de paysage Versailles-Marseille, l'Université Sorbonne Paris Nord, l'Ecole d'urbanisme de Paris, l'Ecole nationale supérieure d'architecture Paris-Belleville), le MUS-Musée d'Histoire Urbaine Sociale de la ville de Suresnes et le Service du patrimoine du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis.

Ce groupe de travail s'est réuni physiquement à deux reprises au MUS (le 6 février et le 4 mars) et à deux reprises fois en visioconférence (le 3 avril et le 20 mai) afin de travailler à l'écriture d'un appel à communication et à l'organisation de ce colloque.

Lors de la réunion du Bureau en visioconférence le 22 avril dernier, ce dernier a validé le texte de l'appel à communication.

Sur proposition du Bureau, les éléments suivants sont soumis à l'approbation du Conseil d'administration :

- Dates du colloque : 3 et 4 juin 2021
- Lieu d'accueil : théâtre Jean Vilar dans la cité-jardins de Suresnes

Il est proposé aux administrateurs de réfléchir à une autre possibilité de lieu d'accueil (cité-jardin ou institut d'enseignement supérieur), dans l'attente de la tenue du second tour des élections municipales à Suresnes.

Pour le colloque, il est envisagé une captation vidéo ainsi que la publication d'actes. Le groupe de travail élabore actuellement les listes pour le comité scientifique, les partenaires et des intervenants pressentis.

- *Annexe : appel à communication et listes de personnes et d'institutions pressenties*

**➔ Il est demandé aux administrateurs de se positionner sur ces éléments**

Quatre courriers d'invitation à participer au colloque ou au Printemps des cités-jardins sont soumis à l'approbation des administrateurs. Ces courriers sont à l'attention 1) de Docomomo France, Patrimoine Environnement et Sites et Monuments ; 2) des adhérents ; 3) des partenaires souhaités ; 4) des personnes que l'on souhaite invitées

- *Annexe : Courriers d'invitation*

**➔ Les administrateurs sont invités à rendre leur avis sur ces courriers**

## **V. QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES**

### **A) COTISATIONS 2020**

14 adhérents des collèges 1 et 2 (personnes morales) ont réglé à ce jour leur cotisation pour l'année 2020. 11 adhérents personnes morales n'ont pas encore payés la cotisation.

Suite à la mise en ligne du paiement en ligne via la plateforme HelloAssopour les adhésions individuelles, 4 cotisations d'adhérents individuels ont été collectées pour un montant total de 110 €.

**➔ Il est proposé de faire un mail de relance signé du Trésorier de l'association pour les cotisations qui n'ont pas encore été réglées à ce jour.**

## **B) LOCAL « MEMOIRES DE CITE-JARDIN »**

Dans le contexte de fermeture des lieux non indispensables à la vie de la Nation par arrêtés des 14 et 15 mars 2020, Seine-Saint-Denis habitat a décidé de l'annulation des loyers des commerces à partir du 15 mars 2020 et jusqu'à la fin du confinement ; les charges restant dues.

➔ **Les cotisations 2020 de la Ville de Stains et de Plaine Commune englobant un tiers du loyer du local « Mémoires de cité-jardin » prévu en 2020, il est proposé de reporter la différence sur les cotisations de l'année prochaine.**

## **C) ACCUEIL D'UN VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE**

Avec l'accord du Bureau, un dossier de demande d'agrément en vue de l'accueil d'un volontaire en service civique a été déposé sur la plateforme en ligne, le 16 avril 2020. Ce dossier fait suite à l'approbation par le Conseil d'administration du 20 Janvier 2020 de la démarche en vue de l'accueil d'un service civique. Le dossier a été réalisé avec l'accompagnement de la Ligue de l'Enseignement (FOL 93).

L'agrément a été demandé pour la mission suivante « Contribuer à la médiation culturelle et développer les publics » de 7 mois pour un volontaire, renouvelée en 2021 et 2022. Une réponse devrait être apportée à l'association dans un délai de 3 mois, soit d'ici le 16 juillet 2020.

➤ *Annexe : dossier de demande d'agrément déposé*

## **D) ENCADREMENT DE L'ANIMATRICE-COORDINATRICE**

Depuis la création de l'association, la responsable de la mission Tourisme de Plaine Commune assure un accompagnement de la salariée. Il s'agit d'entretiens bi-mensuels ayant pour fonction un échange régulier sur les dossiers en cours, la résolution de difficultés rencontrées, les sujets organisationnels... Cet accompagnement est indispensable afin d'accompagner la salariée dans son travail au quotidien en dehors des instances (assemblées générales, conseils d'administrations).

Si la salariée exerce son activité sous l'autorisation du Président et du conseil d'administration, la question de l'accompagnement se pose en terme officiel et formel tout comme la réalisation d'entretien annuel d'évaluation ou d'entretien professionnel ; ce dernier étant une obligation légale.

➔ **Il est demandé l'avis du Conseil d'administration sur ce point**

## **VI. INFORMATIONS DIVERSES**

### **A) REALISATION D'UN KAKEMONO DE TYPE ROLL-UP POUR L'ASSOCIATION**

Dans l'enveloppe budgétaire impartie pour la réalisation d'une identité graphique et d'un site internet, il était également prévu la réalisation d'un support auto-portant de type roll-up vertical pour signaler la présence de l'association sur un stand ou sur un événement.

Les participants de la dernière commission « promotion-valorisation » avait travaillé à une première mouture de ce support que Mme Hamon a ensuite retravaillé.

- *Annexe : capture d'écran des deux propositions de kakemono/roll-up cités-jardins (PDF en version HD dans l'espace adhérent)*

**➔ Les administrateurs sont invités à donner leur avis sur ce support**

### **B) DEMANDE DE LA VILLE DU PRE-SAINT-GERVAIS**

Pour les Journées Européennes du Patrimoine (les 19 et 20 septembre 2020), la ville du Pré Saint-Gervais accueille l'exposition itinérante du MUS-Musée d'Histoire Urbaine et Sociale de la Ville de Suresnes sur les cités-jardins. A cette occasion, la directrice de la culture souhaiterait présenter l'ouvrage *Les cités-jardins d'Ile-de-France, une certaine idée du bonheur*, à la P'tite Criée en présence d'une ou plusieurs personnes ayant contribué à son écriture.

**➔ La Ville du Pré Saint-Gervais souhaiterait s'il est possible d'organiser cet événement lors des Journées Européennes du patrimoine.**

### **C) ENTRETIEN SITE « LE PARATONNERRE »**

Le Conseil d'administration avait approuvé la sollicitation du président du groupe de réflexion « Le Paratonnerre » gérant le site internet éponyme ([www.leparatonnerre.fr](http://www.leparatonnerre.fr)) pour la réalisation d'un entretien/interview sur les cités-jardins et sur l'association.

L'entretien était prévu avec l'animatrice-coordinatrice et Benoît Pouvreau dans la période précédant le Printemps des cités-jardins. Compte-tenu du confinement, l'entretien a été reporté.

**➔ Il est proposé de réaliser cet entretien soit en juin-juillet ; soit en septembre avant l'édition automnale Printemps des cités-jardins**